

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
355
MAI
2021

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



UN BUDGET AMBITIEUX ET MAÎTRISÉ



Budget Primitif

P.08



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Chères Harnésiennes, Chers Harnésiens,

Vous découvrirez dans la Gazette de ce mois-ci, entre autres sujets, un dossier traitant du budget 2021.

La préparation d'un exercice budgétaire n'est pas une chose aisée. Aussi, je tiens à remercier et féliciter chaleureusement les services municipaux qui se sont énormément investis sur la question, mais également l'ensemble des élus ayant contribué à son élaboration et à sa validation.

Cette année, les choix opérés demeurent fidèles aux engagements qui ont été pris et visent à conforter le développement de notre commune. Ils traduisent notamment notre volonté de maintenir la qualité et la richesse du tissu associatif en proposant aux bénévoles la nouvelle salle Préseau ; de maintenir une politique dédiée à la rénovation de nos infrastructures, en témoigne notre future Passerelle reliant la ville au bois de Florimond ; ou bien encore de poursuivre une politique de développement raisonné et tourné vers l'avenir, à l'instar du plan de rénovation de l'éclairage public.

Bien que la situation sociale, économique et sanitaire que vivent les collectivités soit à nouveau cette année très contraignante, le pari de l'avenir est maintenu.

Les communes doivent plus que jamais tenter d'offrir à leurs administrés un cadre de vie agréable, où chacun peut trouver sa place ; des services publics adaptés, proches des gens et de leurs réalités, comme en témoigne la démarche initiée par le CCAS dans l'accompagnement de nos aînés pour la vaccination. Une ville optimiste, joyeuse, qui tient bon dans l'adversité. Une ville qui aide, qui partage et qui rassemble.

Harnes suit cette voie. Nous lui en donnons les moyens. Vous en méritez les efforts !

Prenez soin de vous.

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 05 SPORT
- 06 SOLIDARITÉ
- 07 JEUNESSE
- 08 DOSSIER
- 10 SÉCURITÉ
- 11 CITOYENNETÉ
- 12 VIE MUNICIPALE
- 14 INFOS PRATIQUES
- 15 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 355 - MAI 2021

MENSUEL D'INFORMATION
6200 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Delphine Fournier,
Céline Lépilllet, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





QUAND NOS AÎNÉS SE FONT VACCINER !

Les campagnes de vaccination contre la Covid-19 ont maintenant débuté. Les personnes concernées peuvent compter sur la Municipalité, et plus spécifiquement sur le personnel du CCAS pour les accompagner dans le processus. Nous les avons suivis le temps d'une opération vaccination à Lens.

Un convoi de 3 véhicules, 3 agents chauffeurs, 2 agents accompagnants et 2 élus. Il fallait bien ça pour transporter et rassurer les 24 Harnésiens qui avaient rendez-vous le matin dans le vaccinodrome installé salle Bertinchamps à Lens, jeudi 1^{er} avril.

Le CCAS de Harnes est à l'origine de ce protocole renforcé et rassurant. Parce que la Municipalité souhaite accompagner au mieux les seniors qui se font vacciner !

Tout juste débarqué des navettes et après l'enregistrement des cartes vitales, le petit groupe se rend en zone d'attente.

Quelques minutes plus tard, ils se feront vacciner tour à tour par Sandy, jeune infirmière en hémodialyse au CH de Lens ou par un autre personnel soignant. «*Je n'ai pas d'enfant donc je suis libre et j'ai décidé de faire ça sur mes vacances. Cela permet d'aider*», explique Sandy.

Les aînés sont ravis. Ça papote et ça rit. «*C'est rassurant et très pratique*», nous expliquent les seniors. Sans quoi ils seraient passés par leur médecin traitant.

«*Le CCAS nous a envoyés un coupon pour s'inscrire. Ils nous ont prévenus qu'ils viendraient nous chercher et ensuite nous ramener à la maison*».

Dans une des tentes à quelques mètres, un couple se fait vacciner : «*C'est fait ? Je n'ai rien senti !*». L'infirmière est saluée. Les vaccinés se rendent en espace de repos durant 15 minutes. Ils repartiront chez eux grâce à la navette du CCAS. «*On rentre déjà?*». Eh oui la balade est terminée et d'autres Harnésiens attendent le passage de la navette pour se rendre au vaccinodrome !

EN CHIFFRES

+800 HARNÉSIENS CONTACTÉS PAR LE CCAS

+300 PERSONNES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES DE LEUR DOMICILE AU CENTRE DE VACCINATION PAR LE CCAS (AVEC UTILISATION DU CAR SENIOR)



Depuis le lundi 12 avril 2021, les personnes de plus de 55 ans peuvent se faire vacciner par leur médecin traitant, sur leur lieu de soin, en pharmacie, à domicile par un infirmier ou en centre de vaccination. Plus d'infos sur le site www.sante.fr



PÂQUES GOURMANDES À HARNES !

Quelle belle surprise pour les bambins de la maternelle Zola ! Avec l'aide de leurs enseignantes et des ATSEM, ils ont confectionné de jolis paniers avec des matériaux de récupération. Quelques jours avant Pâques, le lapin est passé à l'école, éparpillant de la paille qui a mené les enfants jusqu'à la cour de récréation. Là, chacun a pu partir à la chasse de son petit panier garni de chocolats. Quel délice !



Journée festive au sein de la résidence autonomie Ambroise-Croizat le 08 avril ! Aline Fiévet célébrait ses 101 ans ! La Municipalité, les agents du CCAS et du foyer Croizat, ainsi que les résidents ont tenu à marquer le coup, le tout dans le respect des gestes barrières.



Depuis plus de 40 ans, la pâtisserie Zalejski offre un œuf géant en chocolat à nos aînés de la résidence Ambroise-Croizat. Et 2021 n'a pas dérogé à la règle. Une belle attention qui fait chaud au cœur en ce contexte particulier. Un pur plaisir pour les yeux, un vrai régal pour les papilles !

+ DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS NUMÉRIQUES



Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : Harnes
Instagram : #Harnesmaville

LA PAROLE AUX CLUBS

Ce mois-ci, la parole est donnée à **Hervé Riffart, Manager Général du Harnes Handball Club**, mais également à **Virginie Derache, entraîneuse et joueuse depuis plus de 20 ans**.



Hervé Riffart ne cache pas ses intentions : «*le club ambitionne une accession en Division 2 pour 2024, en pariant sur le vivier local et la formation régionale. Notre volonté est de représenter Harnes, le Département et la Région dans les Elites, ce qui n'est pas arrivé depuis 25 ans*».

Autre figure du club : Virginie Derache, joueuse, arbitre, entraîneuse mais surtout passionnée ! Avec respect, écoute et détermination depuis plus de 20 ans, Virginie est l'image même du bénévolat et de l'investissement dans le club !

«*Ce sport ,c'est ma passion dans laquelle je m'épanouis pleinement ! Fidèle à Harnes, j'ai évolué aussi en sélection 62, en Ligue Nord Pas-de-Calais, sans oublier mon parcours d'arbitre*». Son ambition pour le club : transmettre un savoir aux générations qui poussent (dont sa fille).

Un avenir ambitieux s'annonce pour le handball harnésien. Autant vous dire qu'on a hâte d'y prendre part !

GRAINE DE CHAMPION(NE) !

Graine de champion(ne) met en lumière les figures sportives qui ont marqué notre ville. Pour cette première édition, rencontre avec Edith Bouthemy, ancienne championne de Judo.

Adolescente, Edith découvre le judo à la création du Judo Club Harnésien, en 1970. De suite, les championnats s'enchaînent et les résultats s'accumulent. C'est aussi à ses débuts qu'elle rencontre l'entraîneur de sa vie Jean-Luc Saison, qui deviendra pour l'anecdote son mari ! «*Si j'en suis arrivée là, c'est grâce à lui*» nous confie-t-elle.



Entre-temps, Edith gravit tous les échelons, du Département jusqu'au championnat de France (où elle décroche le titre 2 fois). Et voilà que notre petite Harnésienne se qualifie pour l'Europe. Une première fois en 1977, elle est 3^{ème}. Sa rage de vaincre la pousse à monter sur la plus haute marche : Championne d'Europe en 1979.

«*Ma fierté reste d'avoir eu ces titres et d'avoir montré qu'une ville comme Harnes peut engendrer des grands champions*», conclut Edith.

La success-story d'Edith met en lumière le Judo Club avec des inscriptions records : «*J'ai motivé les jeunes de Harnes, et j'en suis fière !*».

Malheureusement, une grosse blessure au genou en 1980 met un terme à ce parcours très honorable. Alors, notre championne se tourne vers la formation avec pour objectif celui d'entraîner toute une génération.

Championne, mais également collègue en Mairie, Edith se lance dans un nouveau défi en 2021 : la retraite ! Alors bonne continuation !



UN CENTRE DE SANTÉ AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE MENTAL



Au 129 rue des Fusillés, à l'angle avec la rue Mangematin, le Cheval Bleu a ouvert un centre de santé spécialisé. Qu'est-ce que le Cheval Bleu ? Quels professionnels y exercent ? A qui s'adresse ce centre ? Comment prendre rendez-vous ? On vous dit tout.

Le Cheval Bleu est une association loi 1901 créée il y a une quinzaine d'années par des professionnels de la psychiatrie, et notamment le Docteur Louvrier, psychiatre. Elle propose un accompagnement médico-social : elle intervient dans tous les aspects de la vie quotidienne des gens, en complément de leurs soins, et a pour but de consolider l'insertion sociale des personnes ayant souffert de troubles psychologiques.

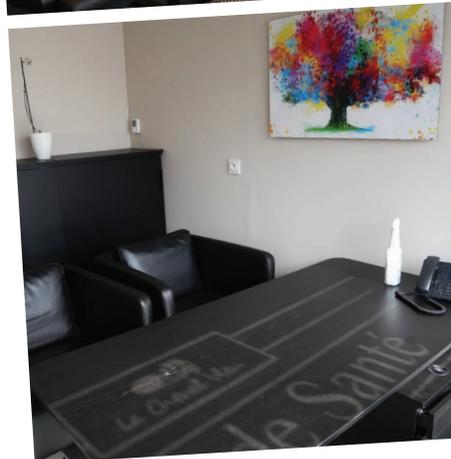
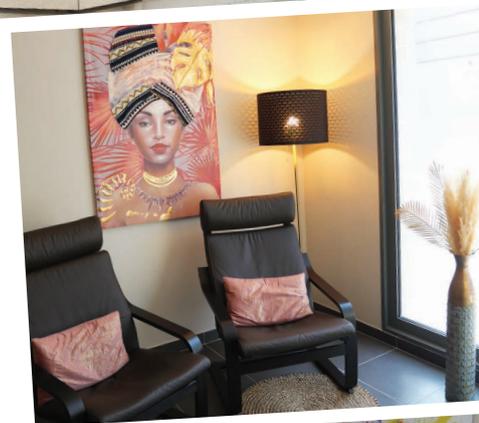
En janvier 2021, le Cheval Bleu a ouvert à Harnes et Bully-les-Mines un centre de santé spécialisé, qui propose des consultations psychiatriques et psychologiques.

Puisque le stress et les contrariétés n'épargnent malheureusement personne, ce centre s'adresse à tous : adultes, adolescents et enfants. Une psychothérapie

peut bénéficier à toute personne ayant une souffrance psychologique exprimée par les symptômes suivants : angoisse, tristesse, crise de panique, phobies, obsession, dépression, idées suicidaires, perte de confiance en soi, isolement, inhibition, difficultés relationnelles, troubles alimentaires, sexuels ou du sommeil.

Aussi, une équipe de professionnels, composée de 2 psychiatres, de 3 psychologues et d'une infirmière, proposent des thérapies individuelles, de couple, de famille ou encore de groupe, dans le strict respect du secret médical.

Et puisque chacun a sa propre histoire, un premier entretien d'accueil avec l'infirmière permet de faire une proposition de poursuite de suivi.



Pour prendre rendez-vous, il vous suffit d'appeler au 03 21 45 37 61. Vous pouvez également envoyer un mail à : css@lechevalbleu.fr.

À RETENIR

2 PSYCHIATRES

3 PSYCHOLOGUES

1 INFIRMIÈRE

TOUT ÂGE

RESPECT DU SECRET MÉDICAL

ENTRETIEN D'ACCUEIL

SUIVI PERSONNALISÉ

DES QUENOTTES TOUTES PROPRES !



C'est une action à la fois ludique et pédagogique qui se déroule au sein de la maternelle Emile-Zola. L'ensemble des classes participe à l'opération «brossage des dents». Une activité qui entre dans le cadre d'un travail sur l'hygiène et le corps humain.

Par l'intermédiaire d'un parent, une célèbre marque de l'hygiène bucco-dentaire a offert, à chacun des 90 élèves, un kit contenant une brosse à dents, un petit tube de dentifrice et de la documentation. Elle a également prêté des mâchoires et brosses à dents, autant de matériel qui permet aux enseignantes de proposer des ateliers ludiques aux écoliers.

Quelle fierté, pour les petiots, de nous montrer leurs bannettes avec leurs brosses à dents et gobelets à l'effigie de leurs héros préférés ! Dans les sanitaires, par classe et petits groupes, les bambins prennent plaisir à se brosser les dents avec les copains et les copines. Certains se sont essayés à la brosse à dents électrique : quelle drôle de sensation !

«HARNES FAMILLE» BIENTÔT DANS VOTRE POCHE !



Et si vous gériez en ligne, depuis votre smartphone, les factures et réservations liées à la scolarité de vos enfants ?

Très prochainement, le service Enfance-Jeunesse de la Municipalité vous proposera une nouvelle application, un véritable portail des familles portable dénommé «Harnes Famille».

Sur votre smartphone, vous aurez la possibilité de réserver et payer la restauration scolaire comme les garderies du matin/soir, mais aussi de déclarer l'absence de votre enfant/son professeur. Un système d'alerte personnalisé est également au programme. On vous en dit plus dès la sortie de l'appli le mois prochain !

Centres de loisirs cet été - Pensez aux inscriptions !



Les centres de loisirs se dérouleront du 12 juillet au 30 juillet et du 2 août au 20 août. Les inscriptions débuteront le 25 mai et se termineront le 16 juin.

Le centre de vacances se déroulera du 10 juillet au samedi 24 juillet à Châtel (chalet « Les Cyclamens»). Les inscriptions ont débuté le 12 avril 2021. Retrouvez le programme complet sur notre site internet.

BUDGET PRIMITIF 2021

MAITRISÉ ET AMBITIEUX !

Le budget primitif pour l'année 2021 a été voté en Conseil Municipal le 3 avril dernier et s'élève à 34 704 908,53 euros. Grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée et ce, malgré la crise sanitaire, la Municipalité garde le cap pour 2021 ! Les projets engagés avant la crise se poursuivront et de nouveaux débiteront. Une attention particulière est portée au public fragile sensibilisé par le contexte actuel, ainsi qu'aux services les soutenant (CCAS/FPA).

UNE GESTION RIGOREUSE

Pour 2021, les objectifs restent en adéquation avec la volonté municipale, à savoir **rénover/moderniser les anciens équipements, investir dans de nouveaux, améliorer le cadre de vie, le tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement**. Les projets commencés en 2020 et interrompus par la crise sanitaire ainsi que les budgets consacrés trouveront leur écho cette année.

Le **budget** pour 2021 s'élève à **34 704 908,53 euros**, dont 5,2 millions d'euros pour les nouvelles dépenses d'équipements. La Commune s'appuiera essentiellement sur son autofinancement, l'excédent au 31 décembre 2020 et un emprunt de 1 400 000 euros destiné à la rénovation complète de l'éclairage public.

La **Municipalité** reste fidèle à ses principes en ayant recours à l'emprunt de façon modérée et en n'augmentant pas la fiscalité.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE BUDGET

La Municipalité **soutient vivement les publics sensibles** et le personnel encadrant. En raison de l'augmentation du volume de ses missions sociales, **le CCAS percevra une subvention de 616 000 euros**. La résidence autonomie va bénéficier de travaux (dont une climatisation à 100 000 euros pour le confort des résidents) et percevra à cet effet 217 000 euros. Il s'agira également de pallier l'équilibre budgétaire précaire dû à la hausse du loyer du bailleur, à l'entretien du bâtiment et des matériels.

Est aussi prévue dans le cadre de la crise sanitaire, une provision de 35 000 euros en produits d'entretien et pharmaceutiques.

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2021

34 704 908,53€

BUDGET TOTAL



Dont

14 628 440,53€

D'INVESTISSEMENT



Dont

20 076 468€

DE FONCTIONNEMENT



FISCALITÉ STABLE

Aucune hausse du taux d'imposition depuis 2008

ÇA ARRIVE EN 2021 !



TERRAINS DE TENNIS
À BOROTRA ET AU
BOIS DE FLORIMOND

200 000€

Livraison cet été



SÉCURISATION
DES ABORDS DES
ÉCOLES

200 000€



NOUVEAU PARC
D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

4 061 300€*



RÉNOVATIONS DE
VOIRIES

572 000€*



NOUVELLE SALLE
PRÉSEAU

1 200 000€

Début des travaux en mai
2021 pour une durée de 7
mois



PASSERELLE AU
BOIS DE FLORIMOND

1 400 000€

Début des travaux fin 2021



CRÉATION D'UN PASS
SPORT MUNICIPAL

30€

de réduction pour
l'adhésion d'un mineur
harnésien à un club sportif
local



ENI ECOLES
PRIMAIRES

150 000€

Livraison à partir de cet
été à raison de 5-6 écrans
numériques interactifs par
école

**Montant total comprenant les reports de 2020*

INSTALLATION D'ENI
DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES



CONCEPT 3D DE LA FUTURE
PASSERELLE AU BOIS DE FLORIMOND



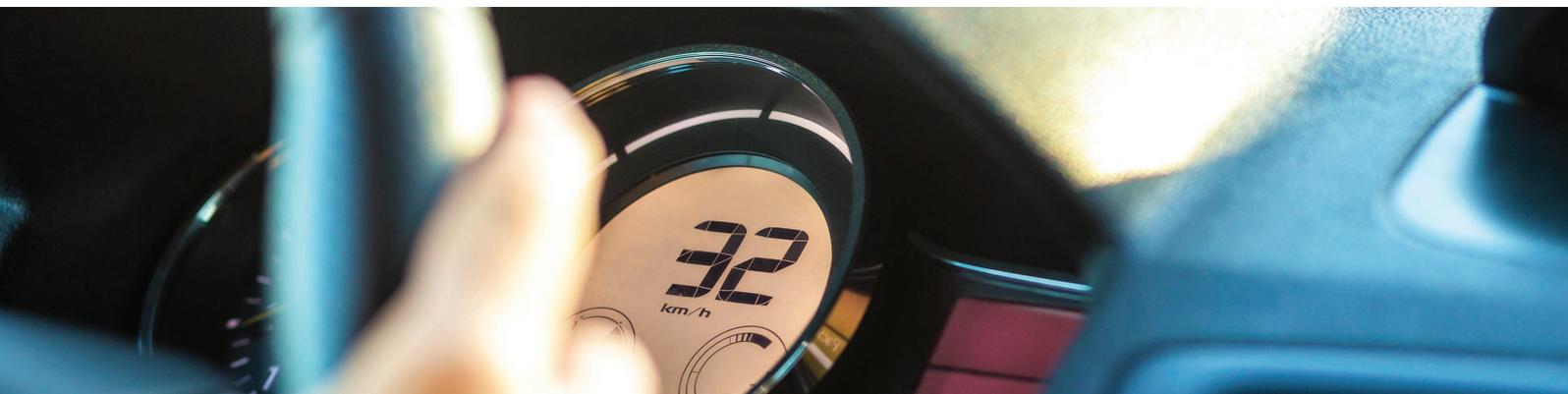
CONCEPT 3D DE LA FUTURE
SALLE PRÉSEAU



VISUEL DES NOUVELLES
LAMPES EN VILLE



VITESSE EN AGGLOMÉRATION : ON LÈVE LE PIED !



De nombreuses rues à Harnes sont soumises à une réglementation concernant la vitesse. Que ce soit 50km/h ou 30km/h, on ne profite pas du confinement et de la baisse du trafic pour appuyer sur le champignon ! Voici quelques rappels élémentaires relatifs aux excès de vitesse.

En cas d'excès de vitesse, voici les amendes encourues :

- Excès de vitesse inférieur à 20km/h, lorsque la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50km/h, par conducteur de véhicule à moteur : Article R413-14 du Code de la Route : 90 euros et retrait de 1 point sur le permis de conduire.
- Excès de vitesse de 20km/h ou plus et inférieur à 30km/h, par conducteur de véhicule à moteur : Article R413-14 du Code de la Route : 90 euros et retrait de 2 points sur le permis de conduire.
- Excès de vitesse de 30km/h ou plus et inférieur à 40km/h, par conducteur de véhicule à moteur : Article R413-14 du Code de la Route : 90 euros et retrait de 3 points sur le permis de conduire.
- Excès de vitesse de 40km/h ou plus et inférieur à 50km/h, par conducteur de véhicule à moteur : Article R413-14 du Code de la Route : 90 euros et retrait de 4 points sur le permis de conduire.
- Excès de vitesse d'au moins 50km/h par conducteur d'un véhicule à moteur : Article R413-14-1 du Code de la Route : Procès-verbal de 5^{ème} classe avec rétention du permis de conduire et retrait de 6 points sur le permis de conduire.



La Police Municipale prévoit de renforcer les contrôles de vitesse sur l'ensemble du territoire communal !



Le Police Municipale vous rappelle que le port du masque est obligatoire, dans toutes les rues de la commune, pour les personnes de plus de 6 ans.

En cas d'infraction, l'amende s'élèvera à 135 euros.



Nous vous rappelons également que les attroupements aux abords des écoles sont interdits. En conséquence, après avoir déposé votre enfant à la grille, vous devez quitter les lieux et ne pas discuter avec d'autres parents et/ou fumer devant l'enceinte de l'école.

DE L'AVENIR DANS LES CITÉS !

Aux côtés de la Municipalité, le Service de Prévention Spécialisée «Avenir des Cités» développe de nombreuses actions autour de la promotion de la citoyenneté et de l'estime, et s'engage également dans une lutte contre de multiples discriminations.

L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME AU CŒUR DE DEUX PROJETS

Dans le cadre du Contrat de Ville 2021, l'association a confié à deux intervenants extérieurs la réalisation de portraits photos et vidéos autour des questions sur l'égalité Femme-Homme.



D'un côté, le photographe Marc Helleboid ira à la rencontre des habitants, toutes générations confondues, et leur donnera la possibilité de s'exprimer sur le sujet. Ainsi, une exposition photographique et un document d'une quarantaine de pages devraient faire l'objet d'une restitution publique début 2022.

De l'autre, Eléonore Dumas, intervenante spécialisée sur cette question, accompagne des jeunes filles dans la réalisation de portraits vidéos de femmes inspirantes. L'occasion, pour ces adolescentes, d'aborder cette thématique et de s'initier aux techniques audiovisuelles.

Deux projets subventionnés, dans le cadre de la Politique de la Ville, par l'Etat (9 910€) et la Municipalité (1210€).

ENSEMBLE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE



Courant avril, Myriam Derrouiche et Nordine Lagragui, éducateurs spécialisés, ainsi que Sadek Deghima, chef de service, ont livré 40 ordinateurs et connexions internet à autant de familles harnésiennes.

L'association poursuit ainsi la lutte contre la fracture numérique, engagée depuis plus d'un an aux côtés de la Municipalité.

«On a répondu à un appel à projet national de l'opération «Réussite Connectée» lancé par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles et la Break Poverty Foundation; ce qui nous a permis de récupérer 120 ordinateurs et

connexions internet», explique Sadek. Tout ce matériel a été prêté, sans limite de durée, à des familles ayant exprimé ce besoin, sur les communes de Harnes, Sallaumines et Billy-Montigny, territoires sur lesquels intervient le club de prévention.

Une action qui permet également de limiter les risques de décrochage scolaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 03/04/2021

Les éléments relatifs au Conseil Municipal du 03 avril sont disponibles à la consultation sur notre site internet : <https://www.ville-harnes.fr/site/assemblees-municipales/>. La retransmission vidéo est également consultable depuis notre page Facebook «Harnes».

PERMANENCES DES ÉLUS



Philippe Duquesnoy
Maire de Harnes, vice-président à la CALL

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie



Annick BOS-WITKOWSKI
Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, au CCAS



Joachim GUFFROY
Développement sportif, culturel et associatif

Sur rendez-vous, en Mairie



Jean-Pierre HAINAUT
Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*



Valérie PUSZKAREK
Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie



Corinne TATÉ
Développement durable et économique

Le jeudi, de 9h à 12h, en Mairie



Dominique MOREL
Finances, cadre de vie et affaires générales

Sur rendez-vous, en Mairie



Fabrice GRUNERT
Affaires sociales et bel âge

Le jeudi, de 14h à 18h, sur rendez-vous au CCAS

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

ELECTIONS - TRANSFERT DE BUREAUX DE VOTES

Compte tenu du contexte sanitaire et de la tenue les mêmes jours des **élections départementales et régionales, les 20 et 27 juin prochains**, la Municipalité a été dans l'obligation de transférer certains bureaux de votes.

BUREAU N°	ANCIEN BUREAU	NOUVEAU BUREAU
1	LANGEVIN	Salle KRASKA Complexe Sportif A. Bigotte Avenue des Saules
7	BELLA MANDEL	Salle d'évolution dans l'Ecole Barbusse Avenue Henri Barbusse
9	C.C.A.S	Complexe Sportif Alain Mimoun Chemin de la 2 ^{ème} voie

EXPRESSIONS POLITIQUES

POUR UNE ACCÉLÉRATION MASSIVE DE LA VACCINATION DANS NOTRE DÉPARTEMENT

Nous, élus du Pas-de-Calais, sommes pleinement engagés aux côtés d'une population parmi les plus touchées par la troisième vague de l'épidémie.

Quotidiennement, nous faisons la preuve de notre capacité d'adaptation en modulant en permanence, selon l'évolution sanitaire, les différents dispositifs dont nos collectivités ont la charge.

Nous sommes animés par un seul et même objectif : être au plus près de nos concitoyens pour les accompagner, avec humanité, face à cette crise sans précédent et à ses multiples conséquences.

Depuis le début d'année, nous mettons tout en oeuvre pour favoriser, tant en ruralité qu'en zone urbaine, l'accès à la vaccination. Cette mobilisation se traduit de façon opérationnelle par l'organisation des centres dont nous avons la responsabilité directe ou dont nous avons obtenu l'ouverture.

Tous, nous avons compris très tôt l'enjeu crucial du processus vaccinal, seul moyen efficace de se protéger face au virus. Les études conduites sur le sujet (OMS, Institut Pasteur...) ont toutes conclu que l'immunité collective constituait le seul rempart à l'épidémie. La nécessité de permettre une vaccination élargie, massive et rapide ne souffre donc d'aucun doute.

Alors que seuls 4% de la population du Pas-de-Calais ont reçu les deux doses nécessaires, et que les taux d'incidence continuent de dépasser les 400 cas pour

100 000 habitants dans 17 intercommunalités sur les 19 que compte le Département, il y a pourtant urgence.

D'abord, les quantités prévues demeurent très insuffisantes au regard de la démographie départementale – près d'un million et demi d'habitants – et de la précarité dans laquelle vit une part non-négligeable de la population.

Ensuite, force est de constater que les dotations du mois d'avril sont très majoritairement dédiées à la réalisation des secondes injections quand nous savons que pour accélérer la couverture vaccinale, il nous faut vacciner, chaque jour, de nouvelles personnes.

Au nom de l'équité nationale, nous demandons qu'une part significative des stocks constitués pour d'autres régions soit redirigée vers les Hauts-de-France.

Quelles que soient nos sensibilités respectives, nous déplorons tous ce traitement inéquitable qui ne prend en compte ni la démographie ni les indicateurs socio-économiques dégradés de notre département.

De plus, notre Département a été le seul à subir, deux semaines avant la réintroduction du confinement national, le confinement du week-end. Cette particularité illustre bien la gravité de la situation dans laquelle nous nous trouvons d'ores et déjà en février dernier et dans laquelle nous demeurons.

Oui, nous élus locaux et de proximité, en appelons au gouvernement pour permettre l'accélération rapide et massive de la vaccination dans l'ensemble de nos bassins de vie.

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

La dernière séance du conseil municipal était consacrée aux différents budgets et comptes administratifs de la commune. Avec moins de 25% de réalisation des dépenses d'investissement prévues en 2020, le groupe majoritaire a privé notre commune du développement dont elle a tellement besoin, avec pour seul prétexte celui de la crise sanitaire, alors

que bien d'autres communes ont réussi à exécuter les travaux d'investissement qu'elles avaient prévus.

Nous nous sommes donc abstenus sur les budgets et comptes administratifs validés par le maire, le groupe majoritaire et leurs alliés communistes !

Rassemblement pour Harnes

Nous avons considéré que la ville évoluait dans la bonne direction avec des investissements importants, une bonne maîtrise de l'endettement et des transformations reprenant nos propositions des municipales 2020. Dans ce cadre, NOUS AVONS VOTÉ LE BUDGET 2021.

Harnes, construisons le changement !

ETAT CIVIL

Naissances : Kayla HUSZAK, née le 19 mars - Nella PISTONE, née le 24 mars - Zakaria ID BRAHIM, né le 24 mars - Aaliyah FOURMEAUX, née le 29 mars - Tara LARGILLET, née le 2 avril - Jayden LIBESSART, né le 2 avril - Malaïka GOUWY, née le 4 avril - Mohamed M'BARK OU HEMMOU, né le 4 avril - Olyna MENUGE, née le 7 avril - Mehdi NAÏT ADDI, né le 9 avril - Bilal OULAÂBOU, né le 16 avril - Célia FRESIER, née le 14 avril.

Décès : Victor CARON, 88 ans - Jacqueline ROUSSEAU, 54 ans - Jean WROBEL, 75 ans - Mieczeslaw MACKOWIAK, 99 ans - Marie-Claire SZCZÉPANIAK veuve de Daniel LEROY, 76 ans - Dominique BERTIN, 65 ans - Jacqueline REVILLON, 90 ans - Nadine CORROYEZ, 57 ans - Antoinette GORNY veuve de Stanislas BUKOWSKI, 93 ans - Marie DALLE veuve de Claude DEWAGHE, 100 ans - Christian RADAJEWSKI, 70 ans - Joseph HAULT, 83 ans,

Mariages : Samedi 03 avril : Colombe DEVINES et Timothée THELIER - Samedi 10 avril : Meriem LAHLALI et Félix DAMAREY

CONCILIATRICE DE JUSTICE

La conciliatrice de justice assure ses permanences en Mairie de Harnes, **uniquement pour les communes de Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Billy-Montigny, Fouquières-lez-Lens, Sallaumines et Montigny-en-Gohelle.** Pour prendre RDV, veuillez contacter la Mairie de Harnes au 03.21.79.42.79.

TOURNÉE ANNUELLE DE CONSERVATION CADASTRALE

Les propriétaires fonciers sont informés que M^r Duval Arnaud, Géomètre du Cadastre, sera de passage sur la commune du 20 février 2021 au 31 janvier 2022, afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

CONCOURS DES PARTERRES ET FACADES FLEURIS



Le concours des façades et parterres fleuris est de retour en 2021 ! Les confinements successifs ont indéniablement fait émerger des jardiniers en herbe... Montrez l'étendue de votre talent et participez à ce grand concours convivial et populaire ! En prime, des bons d'achats sont à gagner !

Les inscriptions débuteront le 10 mai 2021 et seront possibles en Mairie (35 rue des Fusillés), directement depuis le site internet (www.ville-harnes.fr/fleurs2021) ou sur l'application mobile «Harnes».

Un jury composé d'élus et de techniciens passera fin juin 2021 pour admirer votre parcelle et procéder aux votes.

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
(Les services urbanisme, jeunesse et ressources humaines accueillent uniquement sur rendez-vous).
Renseignements : 03.21.79.42.79.

MA COLO DE GUERRE



La photo-souvenir prise le 16 août 1942 peu avant le retour à Harnes

Georges, douze ans en 1942, nous relate les petites péripéties du trajet qui l'a conduit, avec ses camarades, de Harnes à Saint Georges près d'Hesdin.

Le grand jour est enfin arrivé : je pars en colonie de vacances ! Ce matin, la rue Virel à Harnes, où se trouve le patronage du cercle Sainte-Barbe, grouille de monde. C'est là qu'est fixé le lieu de rendez-vous pour le grand départ.

Déjà la veille, un camion de l'usine Kuhlmann a emporté les bagages. Maintenant, c'est l'heure des adieux : on s'interpelle, on s'embrasse une dernière fois en cachant le mieux possible une émotion bien compréhensible vu les circonstances. Un bus arrive, il va nous conduire à Lens pour prendre le train en direction d'Hesdin. A la gare, on chante mais ce n'est pas du goût du chef de gare qui juge cela contraire au règlement. Il faut dire qu'on forme un groupe de cinquante Cœurs-Vaillants. Ça s'entend !

On s'incline devant l'autorité et on passe sur le quai. Il pleut non pas une petite averse mais une pluie bien serrée. Mais qu'importe !

Et le voyage commence pour rejoindre notre colo : nous sommes le 27 juillet 1942. A peine installés, nous voilà déjà à Arras. Là, montant dans un autre train, nous nous installons comme des princes dans des wagons réservés. Dehors le ciel est sombre, il pleut toujours.

Deux heures de train et nous voilà débarqués à Auchy-les-Hesdin. Il pleut toujours... Nous prenons la route à pied

pour rejoindre notre lieu de séjour. Mais bien vite, nous nous arrêtons au café pour manger notre casse-croûte ; puis nous repartons. Il doit rester plusieurs kilomètres et la pluie persiste. Ça monte, ça descend, ça remonte, toujours ainsi... Le paysage est boisé, le vent gémit dans les feuillages des grands arbres qui bordent la route encaissée et boueuse.

Nous poursuivons le chemin avec la même ardeur, guidés par nos moniteurs, de jeunes abbés enthousiastes. Enfin, sur un monticule joliment boisé, apparaît ce qui sera notre colo au lieu-dit «Le Watelet». Nous montons la dernière côte et nous y sommes. Nous traversons la ferme et les poulaillers-dortoirs-réfectoire sont devant nous. Certes, il y a de la boue mais le soleil est revenu : Quelle joie !

Nous voici donc à Saint Georges. Comme elle est bien située la colonie, à la lisière d'un bois, dans une verte prairie ! Mais laissons à plus tard le plaisir de la découverte. Pour l'instant, le réfectoire nous attend. La soupe fume dans les assiettes et les estomacs des J3 crient famine.

Après le repas, il faut remplir de foin paillasse et oreillers, tendre les cordes à linge au mur pour suspendre les serviettes, glisser aussi les valises sous les lits. Finalement, la fatigue a raison de l'énerverment. Comme les autres, dans les poulaillers, je m'endors très vite.

Nous sommes le 27 juillet 1942 et nous allons vivre, en pleine guerre, trois semaines lumineuses, nous les gars du patronage, dans une région pourtant située en Zone interdite occupée par les Allemands. Elles resteront gravées à jamais dans nos mémoires et dans nos cœurs d'enfants du Bassin minier.

Avec les Amis du Vieil Harnes

**C'EST TROP LA HONTE
QUAND MON MAÎTRE
NE RAMASSE PAS !**



Harnes s'engage pour une ville propre !

SACS À DÉJECTIONS

disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie

Le non-ramassage des déjections sur la voie publique est passible d'une amende de 68€

